

ENFIN TOUTE UNE GAMME DE LOGICIELS POUR GÉRER L'ÉPARGNE SALARIALE !



Interview de Pierre-Antoine BONNARD,

Directeur du service Conseil et
Développement de TDA.

Pouvez-vous déjà nous présenter votre société ?

TDA Logiciels est une société qui existe depuis plus de 20 ans. Nous développons des solutions logicielles dédiées aux experts-comptables, dirigeants d'entreprises, DAF, DRH et contrôleurs de gestion... Nos logiciels sociaux et financiers nécessitent une forte expertise « métier » et sont reconnus pour leur fiabilité.

L'année dernière, vous avez lancé le logiciel WEBparticipation ?

Effectivement, nous avons lancé l'année dernière un tout nouveau logiciel révolutionnaire dans le monde de l'épargne salariale : WEBparticipation, pour la gestion en interne des accords de participation. Nous avons en effet constaté qu'il n'existait aucune solution sur le marché pour les entreprises qui souhaitent gérer elles-mêmes leur épargne salariale. Or comme vous le savez, il s'agit d'un thème au cœur de l'actualité, en pleine effervescence ! Cette solution présente de nombreux intérêts pour l'entreprise : le gain de temps, la visualisation des soldes nets des comptes, la simplicité d'utilisation et surtout le portail dédié aux salariés. Au vu du succès de WEBparticipation, nous avons souhaité aller au-delà du domaine de la participation et proposer à nos clients une véritable gamme de logiciels pour leur épargne salariale. C'est pour cela qu'aujourd'hui, nous lançons sur le marché deux nouveaux logiciels : WEBintéressement, pour la gestion de l'intéressement, et WEBcet pour les Comptes Epargne Temps.

L'innovation première est que les solutions peuvent intégrer tout type d'accord et qu'elles permettent à l'entreprise de les gérer dans la globalité.

A qui s'adressent ces solutions ?

En réalité, ces 3 solutions logicielles concernent tous les secteurs d'activité et toutes les tailles d'entreprise. Notre pari était de concevoir des logiciels qui s'adaptent aussi bien aux petites structures qu'aux grands groupes. Ainsi nous avons réalisé une offre commerciale packagée qui tient compte de la taille de la structure et de son implantation. C'est un des avantages du mode SaaS. C'était pour nous, une manière de non seulement proposer un outil performant mais également de les accompagner tout au long de sa mise en place.

Quels sont concrètement les avantages de ces logiciels ?

C'est avant tout l'autonomie ! Les sociétés ont une totale liberté et la garantie de solutions fiables et conformes à la réglementation en vigueur. De plus, ces trois logiciels s'appuient sur la technologie Internet pour offrir des outils simples, flexibles et très pointus (fiabilité des calculs, ergonomie, multi-accès, mises à jour automatiques...) Coté sécurité, nous garantissons la confidentialité et la sauvegarde des données et l'affichons en toute transparence (Service Level Agreement). Nous comptons à ce jour plus de 450000 comptes salariés.